



Olin Canada ULC Rapport sur le travail forcé

Qui sommes-nous ?

Olin Canada ULC est une société à responsabilité illimitée constituée en vertu des lois de la Nouvelle-Écosse, détenue indirectement par l'entité détenue à 100 % par Olin Corporation, Olin North American Holdings, Inc. Olin Canada ULC est propriétaire à 100 % de Pioneer Americas LLC (une filiale d'Olin Corporation) et détient également 50 % de CANSO Chemicals Ltd, une société de Nouvelle-Écosse.

Ce que nous faisons

Olin Canada ULC est un fabricant de produits chimiques de base, ainsi qu'un importateur et un distributeur de munitions, qui emploie moins de 250 personnes et exploite des installations sur différents sites au Canada. Olin Corporation, propriétaire d'Olin Canada ULC, est un important fabricant de produits chimiques de base et un producteur de munitions de petit calibre, qui exerce ses activités dans trois unités commerciales, à savoir Olin Chlor Alkali Products and Vinyls, Olin Epoxy et Winchester. Collectivement, les secteurs d'activité d'Olin comptent environ 7 400 employés, avec des bureaux dans 15 pays et des clients dans près de 100 pays à travers le monde. Le programme de conformité et les activités de formation d'Olin s'appliquent à toutes ses filiales en propriété exclusive, y compris Olin Canada ULC. Chez Olin, notre programme de conformité est guidé par nos valeurs fondamentales - agir avec intégrité, favoriser l'innovation et l'amélioration, et élever les gens d'Olin. Ces valeurs sont inhérentes à notre engagement en faveur d'une citoyenneté d'entreprise responsable et du respect et de la promotion des droits de l'homme dans le monde entier.

Nos chaînes d'approvisionnement

La production de produits chlorés alcalins repose principalement sur trois intrants : le sel, l'eau et l'électricité. Tous ces intrants proviennent principalement du Canada ou des sociétés affiliées d'Olin aux États-Unis. Olin Canada ULC s'approvisionne principalement en munitions auprès de sa société affiliée aux États-Unis, Olin Winchester LLC ; toutefois, une petite partie de la chaîne d'approvisionnement d'Olin Canada ULC peut inclure d'autres sociétés affiliées d'Olin ou des entités situées en dehors des États-Unis ou du Canada.

Comment nous veillons à ce que nos chaînes d'approvisionnement soient exemptes de travail forcé et de travail des enfants

La politique d'Olin en matière de droits de l'homme s'inspire des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que des principes relatifs aux droits de l'homme énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte internationale des droits de l'homme et la Déclaration de 1998 de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. La politique d'Olin en matière de droits de l'homme est approuvée par le conseil d'administration et le directeur général d'Olin. Chaque employé d'Olin dans le monde a la responsabilité de veiller à ce que ses actions et ses intentions respectent nos valeurs. Dans le cadre de notre formation annuelle au code de conduite, les employés d'Olin réaffirment leur engagement envers nos politiques.

1. Nos politiques

Les politiques et le code de conduite d'Olin Corporation s'appliquent à Olin Canada ULC. L'engagement d'Olin à maintenir une chaîne d'approvisionnement responsable est intégré au [code de conduite](#) d'Olin, à sa [politique en matière de droits de la personne](#), à sa [déclaration de divulgation pour la California Transparency in Supply Chains Act de 2010 et la UK Modern Slavery Act de 2015](#), ainsi qu'à son [code des partenaires commerciaux](#). Le code de conduite et la politique en matière de droits de l'homme stipulent que, dans le cadre de son engagement en faveur de bonnes pratiques commerciales dans le monde entier, Olin respectera les droits de l'homme individuels dans toutes ses activités. Le code de conduite d'Olin indique également qu'Olin mène toutes ses activités dans le respect de toutes les lois et exigences applicables et d'une manière qui protège la santé et la sécurité de nos employés et de tous les membres des communautés où nous opérons et où nous éliminons les déchets. La valeur d'Olin est le respect de tous les peuples. Le code de conduite stipule expressément qu'Olin applique une politique de tolérance zéro à l'égard du travail forcé et de la traite des êtres humains. En outre, au sein de sa chaîne d'approvisionnement, Olin a adopté un code des partenaires commerciaux qui stipule qu'Olin attend de ses fournisseurs, distributeurs et autres partenaires commerciaux qu'ils respectent toutes les lois et réglementations applicables, y compris celles qui interdisent le recours au travail forcé et à la traite des êtres humains. En outre, en tant que contractant du gouvernement américain, Olin dispose d'une politique spécifique à la division Winchester qui souligne que ses employés ne doivent pas se livrer au trafic d'êtres humains ou recourir au travail forcé dans le cadre de l'exécution de contrats avec le gouvernement américain.

2. Nos processus de diligence raisonnable

Afin de vérifier le respect des lois, Olin adopte une approche basée sur le risque. Olin soumet tous ses fournisseurs et clients à un contrôle automatisé dans le cadre de son application Global Trade Systems (GTS). Olin procède également à des vérifications supplémentaires sur certains partenaires commerciaux, y compris un certain nombre de fournisseurs et de distributeurs, en fonction de leur situation géographique et de l'étendue de leur travail pour Olin. Le groupe d'éthique et de conformité d'Olin supervise ce processus de diligence raisonnable. Olin procède à des évaluations périodiques des risques, qui ont inclus des questions d'enquête auprès des employés sur l'observation du trafic d'êtres humains. À aucun moment au cours de l'année écoulée, Olin ou Olin Canada ULC n'a eu de raison de soupçonner l'existence de pratiques d'exploitation (esclavage moderne, travail des enfants ou traite) dans l'une ou l'autre des entreprises d'Olin. Par conséquent, Olin estime que le risque de telles pratiques par l'un ou l'autre de ses partenaires commerciaux est très faible, et Olin n'a pas pris et ne propose pas à l'heure actuelle de prendre des mesures spécifiques pour enquêter sur ses partenaires commerciaux à cet égard, au-delà de ses processus normaux de diligence raisonnable par des tiers et d'approbation des fournisseurs. Si l'expérience d'Olin ou sa perception de l'ampleur de ce risque évolue, cette position sera revue.

3. Formation des employés sur le travail forcé et le travail des enfants

Olin Canada ULC organise une formation annuelle sur son code de conduite, qui varie d'une année à l'autre, qu'il s'agisse d'ateliers en personne ou d'une formation informatique en ligne. Dans le cadre de ces forums et sur une base annuelle, les employés doivent reconnaître qu'ils se conforment au Code de conduite d'Olin. La valeur d'Olin, Olin People, qui comprend le respect d'Olin pour les droits, les cultures, les nationalités et les races de toutes les personnes avec lesquelles Olin interagit, est spécifiquement soulignée dans la formation annuelle sur le code de conduite. En raison d'exigences contractuelles gouvernementales, une formation en atelier en direct couvrant spécifiquement la tolérance zéro d'Olin à l'égard du travail forcé et de la traite des personnes a été organisée pour certains membres du personnel ciblés chez Olin Winchester LLC, le principal fournisseur de produits de munitions d'Olin Canada ULC.

4. Comment nous nous contrôlons nous-mêmes et nos fournisseurs et comment nous évaluons l'efficacité

Les violations du code et des politiques d'Olin peuvent être signalées par l'intermédiaire de la [ligne d'assistance d'Olin](#), y compris toute violation de la politique d'Olin en matière de droits de l'homme par un employé, un client ou un fournisseur d'Olin Canada ULC. Tous les rapports transmis à la ligne d'assistance d'Olin sont évalués, examinés et traités par le Bureau d'éthique et de conformité d'Olin. Le conseil d'administration d'Olin supervise le profil de risque et le processus de gestion des risques d'Olin et a la responsabilité de s'assurer que les processus de gestion des risques conçus et mis en œuvre par la direction fonctionnent efficacement, y compris l'organisation de gestion des risques d'entreprise (GRE) d'Olin, le code de conduite et le programme de conformité connexe, la fonction de contrôle interne et les réunions et contrôles du comité de divulgation, ainsi qu'une solide fonction d'audit interne.

Lorsque le processus d'évaluation des risques d'Olin identifie le risque de travail forcé ou de traite des êtres humains par des partenaires commerciaux existants ou potentiels, le personnel d'Olin peut entreprendre des efforts de vérification supplémentaires en utilisant toutes les ressources appropriées, y compris la réalisation d'audits ; toutefois, à l'heure actuelle, Olin n'a pas pris et ne propose pas de prendre des mesures spécifiques pour enquêter sur des partenaires commerciaux à cet égard au-delà de son processus normal de diligence raisonnable et d'approbation des fournisseurs.

Nous sommes conscients des risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales

Nous ne ferons pas sciemment affaire avec une organisation impliquée dans le travail forcé ou la traite des êtres humains. Notre Code de conduite des partenaires commerciaux décrit nos attentes et nos exigences afin de garantir que toutes les organisations avec lesquelles nous faisons affaire adhèrent également à une politique de tolérance zéro. La chaîne d'approvisionnement d'Olin Canada ULC présente un risque très faible de recours au travail forcé ou au travail des enfants, car la plupart des ressources proviennent du Canada ou d'une société affiliée à Olin. Bien qu'Olin Canada ULC estime que ce risque est faible, la chaîne d'approvisionnement d'Olin Canada ULC peut inclure l'importation de certains produits en provenance de filiales ou d'autres entités situées dans des pays où le risque est plus élevé, comme la Chine.

Comment nous avons traité les risques signalés ou le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement

À ce jour, Olin Canada ULC n'a pas été confronté à des situations de travail forcé ou de travail des enfants et n'a donc pas eu à remédier à de telles situations.

Attestation

Conformément aux exigences de la loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les informations contenues dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.

Nom complet: Brett A. Flaughner

Titre: Vice President

Date:

Signature:



J'ai le pouvoir d'engager Olin Canada ULC.